



Assemblée générale Conseil de sécurité

DISTR.  
GENERALE

A/41/286

S/17998

15 avril 1986

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante et unième session  
Point 37 de la liste préliminaire\*  
LA SITUATION AU MOYEN ORIENT

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante et unième année

Lettre datée du 11 avril 1986, adressée au Représentant permanent  
d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies par le  
Secrétaire général

Comme vous l'avez demandé, le texte de votre lettre du 1er avril 1986 a été distribué comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (A/41/259-S/17963).

J'ai également porté cette lettre à l'attention du commandant de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), en le priant de me faire part de ses observations. Le général Callaghan m'a informé que, malgré une recherche minutieuse, la FINUL n'avait pas trouvé de preuve confirmant que des roquettes de katioucha avaient été tirées à partir d'un emplacement situé à proximité de Shakra. Il a aussi précisé qu'après l'explosion signalée à Kiryat Shemona, la FINUL avait constaté que le personnel des FDI/SLA avait fouillé l'enclave située au sud de Shakra et que l'attaché de liaison des FDI ne lui avait pas adressé de plainte concernant des tirs provenant de la zone qui relève de son autorité.

Puisque vous avez demandé que votre lettre soit distribuée comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, je ferai distribuer la présente réponse de la même manière.

(Signé) Javier PEREZ DE CUELLAR

\* A/41/50/Rev.1 et Corr.1

